

COMMUNE DE SAINT REMY DE MAURIENNE

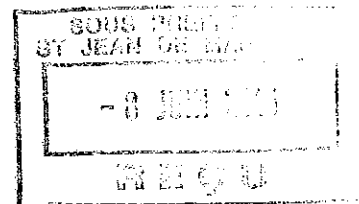
EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015 35

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de La Chambre

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 15

Nombre de Présents 13
Nombre de Votants 15 (2 procurations)
Date de la convocation : 15/05/2015
Date de l'affichage : 15/05/2015



Votes pour : 15
Votes contre :
Abstentions :

OBJET : NON A LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE LA CHAMBRE

Séance ordinaire du VINGT ET UN MAI DEUX MIL QUINZE

L'an Deux Mil quinze, le vingt et un mai à dix-huit heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de ST Rémy de Maurienne, légalement
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur ROCHETTE Christian Maire.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.
Présents : MM BOISSONNET BORONAT CHAUDET CORVAL CRAPET
LAMOTTE MAGNE PERREAU RANCUREL ROCHETTE ROL SON
TROCCARD

Procuration de CHAMPEMONT à LAMOTTE – de RANCUREL à
BOISSONNET

Mme TROCCARD a été élue secrétaire.

VOIR CI-JOINT

Le Maire fait part aux membres présents de la décision prise par la direction départementale des finances publiques de la Savoie de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élus locaux.

Conscient de l'utilité de ce service de proximité, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande au Directeur Départemental des Finances Publiques de Savoie de retirer le Centre des Finances Publiques de LA CHAMBRE de la liste des fermetures programmées et de mettre, au contraire, à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement dans l'intérêt des usagers.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme

CH. ROCHETTE



MAIRE